Communiqué de presse Divonne-les-Bains
Mardi 20 février 2024

ASHED
Donnez du sens à votre ville

Massacre à la tronçonneuse : à Divonne, le scénario noir se confirme

+1.66°.
C'est la hausse de température observée en janvier 2024 par rapport à la température moyenne observée à la même période avant l'ère industrielle.

C'est le mois de janvier le plus chaud que la Terre ait jamais connu.

Dans ce contexte d'accélération du réchauffement climatique, certaines municipalités continuent de prendre des **décisions aberrantes en matière d'urbanisme**.

C'est le cas de la commune de Divonne les Bains qui vient d'achever l'**abattage de près de 100 arbres**, démarré en septembre 2021, sur une parcelle d'à peine 1500m2 à deux pas du centre ville.

Situé rue Voltaire, le parc anciennement arboré de la villa Beaujeu laisse désormais la place à un imposant complexe immobilier de 82 logements dont 50 logements d'exception.

La Villa Beaujeu est importante à double titre pour l'histoire de Divonne car elle a été le berceau de l'activité du fameux Docteur Vidart, mais également le premier casino de la cité thermale.

Avant le projet de promotion immobilière de Capelli, la villa Beaujeu se trouvait dans un parc dense de 300 à 400 arbres : un véritable corridor de verdure entre les parcs du centre-ville et la zone du château.

Un ancien parc de 300 à 400 arbres détruit à 90%

Entre l'abattage des arbres de la parcelle communale de 1500m2, rétrocédée par le promoteur immobilier à la ville, et le déboisement entrepris pour la construction des nouveaux bâtiments, ce sont, au total, **90% des arbres** qui ont disparu dans cet espace.

La mairie justifie l'abattage de ces arbres par des mesures de sécurité (entre autres) : « Les arbres coupés sont morts ou menacent la route ».

Mais l’Association de Sauvegarde de l’Habitat et de l’Environnement à Divonne n’est pas de cet avis.

L’ASHED estime en effet que **la plupart des arbres abattus étaient sains et sans danger pour les riverains**.

Pour pallier la destruction de ce patrimoine arboré, la mairie a promis la plantation de 32 arbres.

Une mesure bien timide et largement insuffisante pour compenser la disparition d’arbres matures qui constituaient un îlot de fraîcheur naturel au cœur de la ville.

L’ASHED souhaite attirer l’attention des Divonnais sur la destruction du patrimoine arboré de la Ville au profit de projets immobiliers déraisonnables et aux frais du contribuable.

L’association invite les habitants à se rendre sur place - dans le respect des règles de sécurité - pour constater par eux-mêmes l’abattage des derniers rescapés et ainsi prendre conscience des enjeux environnementaux à Divonne les Bains.

À propos de :

ASHED

Notre mission : donner une voix aux citoyens pour les aider à sauvegarder l'environnement et l'habitat divonnais.

Depuis sa création il y a plus de 10 ans, l'ASHED a pour mission de défendre et de promouvoir un urbanisme local compatible avec la notion de qualité de vie et d’agir pour la protection de l’environnement et du patrimoine architectural, urbain et paysager de Divonne-les-Bains. L’Association pour la Sauvegarde de l’Habitat et Environnement Divonnais (ASHED) est une association à but non lucratif. https://www.ashed.org/